

APPEL À COMMUNICATIONS POUR LE COLLOQUE

« **Mobilités marginales, mobilités dans les marges, marges mobiles** »

16-17-18 novembre 2016

Paris Marne-la-Vallée / Cité Descartes



LVMT

Laboratoire
Ville
Mobilité
Transports

PRODIG

UMR 8586
CNRS, Paris 1, Paris IV
Paris 7, EPHE, IRD
AgroParisTech

laboratoire

edytem

environnements dynamiques territoires montagnes

CN
FG

Comité National
Français
de Géographie

APPEL À COMMUNICATIONS POUR LE COLLOQUE

« Mobilités marginales, mobilités dans les marges, marges mobiles »

16-17-18 novembre 2016

Université de Marne-la-Vallée / Cité Descartes

Co-Organisation

Laboratoires LVMT / EDYTEM / PRODIG

Comité d'organisation : Pierre Zembri et Sophie Cambon-Grau

Xavier Bernier et Kevin Sutton

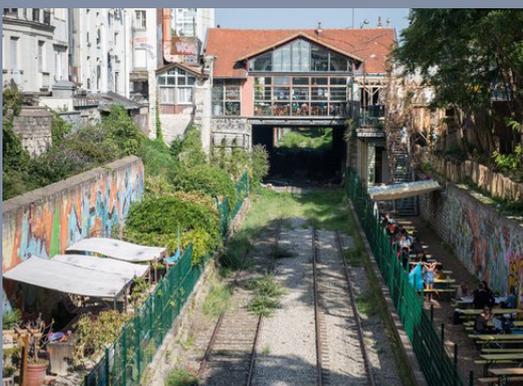
Nora Mareï et Jérôme Lombard

Comité scientifique : Anne Aguilera, Nacima Baron, Xavier Bernier, Laurent Chapelon, Solène Gaudin, Renaud Le Goix, Myriam Houssay-Holzschuch, Jérôme Lombard, Nora Mareï, Kevin Sutton, Jean Varlet, Serge Weber, Pierre Zembri

La géographie a longtemps considéré les mobilités à travers les flux dominants, les grands itinéraires, les comportements collectifs, la validation sociale des grandes infrastructures ou plus largement l'étude des processus d'intégration économique et politique. Depuis une dizaine d'année, les études en sciences sociales proposent un renouvellement stimulant de cette approche en considérant les trajectoires individuelles, le processus de mobilité dans le cours de son propre accomplissement, soit une mise en question du sens du mouvement

L'objectif de ce colloque est de décentrer le regard et de proposer des échanges scientifiques sur les marges, les configurations marginales et les marginalités dans le champ des mobilités. Il s'agit d'une rencontre interdisciplinaire entre chercheurs dont les terrains d'investigation peuvent concerner le local autant que le mondial, les grands appareils urbains type mégapoles ou les espaces les moins densément et diversement peuplés, les systèmes productifs les plus sophistiqués et les espaces les plus pauvres...

L'entrée par les mobilités doit donc être abordée ici dans son acception la plus large, c'est-à-dire l'ensemble des manifestations et des modalités de gestion de la distance liées au mouvement des réalités sociales (hommes, objets matériels et immatériels) dans l'espace.



Les communications proposées pourront s'articuler autour de trois grandes pistes qui devraient chacune donner lieu à un atelier pendant le colloque

Pratiques et vécus des situations de marge

Les différents tournants épistémologiques récents (spatial turn, mobility turn...) amènent à considérer que la marge n'est pas nécessairement externe. Des marges internes peuvent être identifiées, et d'une certaine façon toute centralité produit sa marginalité tel un envers. Toute norme produit aussi ses digressions et transgressions. Il peut à la fois s'agir de zones blanches par exemple ou de ce qu'il est convenu d'appeler des « tiers-espaces », mais aussi de spatialités en soi, alternatives, revendiquées et défendues comme telles ou au contraire subies (populations sans ressources ou déplacées de force...). Les mobilités marginales prennent ici des formes très hétérogènes et peuvent produire des marges mobiles. Certaines relèvent du repli quand d'autres assument par exemple des pratiques exploratoires ou touristiques voire revendicatives lorsqu'il est question de transgression et de subversion des pratiques communes et dominantes. La fertilité de la marge est à explorer ; les mobilités en tant que modalité de sociabilité élémentaire, offrent une entrée fondamentale. La question des régimes de visibilité est ainsi transversale à cette approche. Certaines mobilités marginales sont ainsi dissimulées quand d'autres s'affichent dans leurs différences.

Se déplacer dans les marges

Dans l'analyse spatiale les marges sont souvent traitées selon des couplages plus ou moins sophistiqués entre centre(s) et périphérie(s). En la matière, les travaux d'Alain Reynaud envisagent les marges selon des rapports de subordination, avec des configurations évolutives et potentiellement inversables ou réversibles. Angles morts, associés, isolats... constituent autant de déclinaisons et les bases d'un vocabulaire interprétatif. Les changements d'échelles, les interactions, traitées en particulier par les modèles gravitaires, sont autant de pistes possibles pour questionner ici les mobilités dans les marges. Les itinéraires bis et les routes secondaires peuvent également être interrogés si on veut bien les envisager dans des systèmes circulatoires spécifiques.

Des approches qualitatives et quantitatives sont mobilisables pour appréhender et qualifier les mobilités concernées. Les ressources en termes d'aménagement étant a priori plus modestes et ces espaces étant généralement moins intégrés dans les différentes formes de planification, les mobilités peuvent éventuellement y prendre des formes originales sinon spécifiques. Leur inscription dans des marges contribuent-elles à les définir et inversement contribuent-elles à qualifier ces marges elles-mêmes dans des processus de co-évolution ?

Prosperer dans les marges : acteurs et opérateurs

Un certain nombre d'acteurs et d'opérateurs parviennent à prospérer dans les marges, au point parfois de développer des formes de niches dans lesquelles sont exploitées différentes formes d'opportunités. Il peut s'agir de schémas alternatifs de développement et de systèmes mobilitaires en marge des grands couloirs d'échanges. Mais seront aussi bienvenues les communications qui traiteront de stratégies alternatives à la fois du point de vue de l'offre des opérateurs de transports traditionnels et des pratiques des usagers à même de développer des formes innovantes ou pionnières d'intermodalité, alternatives ou de substitution.

Mobilités et marges doivent aussi permettre des études sur les systèmes de développement d'espaces susceptibles d'exister selon leurs propres rythmes et leurs propres logiques sociales, économiques et politiques. En ce sens, l'alterdéveloppement est à questionner dans les processus d'intégration des flux « marginaux », tout autant que la possibilité d'émergence d'espaces spécifiques relevant de marges mobiles.



Les mobilités marginales ne doivent donc pas être réduites à des flux résiduels, secondaires ou périphériques. Elles peuvent être comprises comme relevant d'une plus faible visibilité, mais aussi comme s'inscrivant dans des pratiques discordantes, alternatives ou subversives. L'habiter urbain des SDF ou d'individus en situation irrégulière –avérée ou non- au regard de la norme civile et légale, les mouvements intrusifs plus ou en moins encadrés, les circulations la nuit ou dans des espaces fermés, et plus largement les mobilités hors-normes... toutes ces mobilités peuvent être considérées comme relevant des marges dès lors qu'elles interrogent la norme depuis le dedans du fait social.

La question de l'accessibilité et du droit à la ville voire de la justice spatiale est abordée ici comme un moteur de renouvellement de l'approche scientifique des pratiques mobiles. Les différentes formes de restriction ou de mise à distance volontaire contribuent à marginaliser certaines pratiques circulatoires autant qu'à définir des marges mobiles, voire des marges du mobile. La relation endroit/envers/revers est peut-être une relation spatiale clé de ce projet. C'est bien en référence à une conception relationnelle de l'espace que la place des marges peut être questionnée, à la fois vis à vis des catégories collectives et des distances sociales. Les mobilités marginales autant que les marges mobiles peuvent alors être lues comme la production de distances sociales, soit une modalité de régulation des rapports sociaux. C'est dans le rapport à la marge et à la marginalité que l'expérience de l'espace se construit une expérience de la limite, de la porosité du basculement.

Nous proposons ainsi de questionner la marge tout à la fois comme un fait et un mode d'habiter.

Modalités de soumission des propositions

Les propositions de communication, comprises entre 350 et 450 mots, seront à envoyer pour le 15 mai 2016 au plus tard à colloquemarges@enpc.fr

Une réponse sera adressée au plus tard le 30 juin 2016.

Une publication est prévue pour 2017 sous la forme d'un ouvrage et / ou d'un numéro de revue.

